



PREFECTURE

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Élections
Affaire suivie par : Pôle Élections
Tél. : 02 37 27 70 54 ou 02 37 27 71 48
Mèl : pref-infos-elections@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres, le 08 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE
ÉLECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR

A l'issue des opérations de dépouillement effectuées à la préfecture d'Eure-et-Loir le mercredi 6 février 2019, les résultats ont été proclamés par la Commission d'Organisation des Opérations Électorales.

La répartition des 33 sièges est la suivante :

COLLÈGE 1 – CHEFS D'EXPLOITATION ET ASSIMILÉS

18 sièges à pourvoir

scrutin majoritaire à un tour avec répartition proportionnelle suivant la règle du « plus fort reste ». 3 listes en présence.

Inscrits : **3 962**

Nombre de votes : 2094 (soit de 52,85 % de participation) dont 1 067 votes par Internet

Votes nuls : 40

Votes blancs : 26

Suffrages exprimés : 2028

Ont obtenu :

- Union FDSEA – Jeunes agriculteurs : 1321 voix, soit 65,14 %
- Confédération paysanne : 272 voix, soit 13,41 %
- Coordination rurale : 435 voix, soit 21,45 %

Sont élus :

• **FDSEA –JA 28 : 15 élus**

M. THIROUIN ERIC, également élu à la Chambre Régionale

M. ROUSSEAU REMI

Mme LAGNEAU-CAMUS SOLINE, également élue à la Chambre Régionale

M. PETIT BERTRAND, également élu à la Chambre Régionale

M. LHOPITEAU PIERRE

Mme LE BALC'H GERALDINE

M. SERREAU YOHANN

M. PLOVIE MICHEL

Mme CHALLINE ALICE

M. GUILLOU THIBAUD

M. MAISONS ERIC

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives"



Mme GUERIN ESTELLE
M. LEVEAU ERIC
M. BARBÉ CHRISTOPHE
Mme BOIS CHRISTELLE.

• **Confédération paysanne : 1 élu**
M. MENOUILLES.

• **Coordination rurale d'EURE-et-LOIR (CR 28) : 2 élus**
M. VANGEON MAXIMILIEN
Mme HALLAIN AURELIE, également élue à la Chambre Régionale.

COLLÈGE 2 – PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS

1 siège à pourvoir
scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)
2 listes en présence.

Inscrits : **976**
Nombre de votes : 208 (soit 21,31 % de participation), dont 69 votes par Internet
Votes nuls : 5
Votes blancs : 2
Suffrages exprimés : 201

Ont obtenu :

- FDSEA – SDPPR : 172 voix, soit 85,57 %
- Confédération paysanne : 29 voix soit 14,43 %

Est élu :

FDSEA – SDPPR : 1 élu
M. JOSEPH PATRICE.

COLLÈGE 3 a – SALARIÉS DE LA PRODUCTION AGRICOLE

3 sièges à pourvoir.
scrutin majoritaire à un tour avec répartition proportionnelle suivant la règle du « plus fort reste ».
4 listes en présence.

Inscrits : **2 538**
Nombre de votes : 223 (soit 8,79 % de participation), dont 86 votes par Internet
Votes nuls : 6
Votes blancs : 13
Suffrages exprimés : 204

Ont obtenu :

- UNSA Agriculture Agroalimentaire..... 12 voix soit 5,88 %
- CGT 43 voix soit 21,08 %
- CFTC AGRI..... 82 voix soit 40,20 %
- CFDT - FGA..... 67 voix soit 32,84 %

Sont élus :

- **CFTC- AGRI : 2 élus**
M. LARREA RICHARD
M. BESNARD NICOLAS.

- **CFDT-FGA : 1 élu**
M. BOIS DANIEL.

COLLÈGE 3 b – SALARIÉS DES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS AGRICOLES

3 sièges à pourvoir.

scrutin majoritaire à un tour avec répartition proportionnelle suivant la règle du « plus fort reste ».

4 listes en présence.

Inscrits : **2 593**

Nombre de votes : 458 (soit 17,66 % de participation), dont 235 votes par Internet

Votes nuls : 12

Votes blancs : 18

Suffrages exprimés : 428

Ont obtenu :

- CFDT-FGA..... 159 voix soit 37,15 %
- UNSA Agriculture Agroalimentaire..... 14 voix soit 3,27 %
- CGT..... 76 voix soit 17,76 %
- Confédération française de l'Encadrement-CGC..... 179 voix soit 41,82 %

Sont élus :

- **CFDT-FGA : 1 élue**
Mme MERCIER LAUREINE.

- **Confédération Française de l'Encadrement-CGC : 2 élus**
M. MOREAU CHRISTIAN
Mme PORTHEAULT MARIE-PIERRE.

COLLÈGE 4 – ANCIENS EXPLOITANTS ET ASSIMILÉS

1 siège à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges).

3 listes en présence.

Inscrits : **7 384**

Nombre de votes : 2717 (soit 36,80 % de participation), dont 452 votes par Internet

Votes nuls : 62

Votes blancs : 11

Suffrages exprimés : 2644

Ont obtenu :

- FDSEA..... 1 766 voix soit 66,79 %
- Confédération paysanne..... 328 voix soit 12,41 %
- Coordination rurale..... 550 voix soit 20,80 %

Est élu :

FDSEA : 1 élue

Mme BINET MIREILLE.

COLLÈGE 5 a – COOPÉRATIVES DE PRODUCTION AGRICOLE

1 siège à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)

1 liste en présence.

Inscrits : **69**

Nombre de votes : 69 (soit 100 % de participation), dont 67 votes par Internet

Votes nuls : 0

Votes blancs : 0

Suffrages exprimés : 69

A obtenu :

- FRCUMA CENTRE VAL DE LOIRE – Antenne d'Eure-et-Loir : 69 voix soit 100 %

Est élu :

FRCUMA CENTRE VAL DE LOIRE – Antenne d'Eure-et-Loir : 1 élu

M. PINOT OLIVIER.

COLLÈGE 5 b – AUTRES COOPÉRATIVES ET SICA

3 sièges à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)

1 liste en présence.

Inscrits : **65**

Nombre de votes : 56 (soit 86,15 % de participation), dont 34 votes par Internet

Votes nuls : 1

Votes blancs : 0

Suffrages exprimés : 55

A obtenu :

- Fédération des Coopératives Agricoles d'Eure-et-Loir : 55 voix soit 100 %

Sont élus :

Fédération des Coopératives Agricoles d'Eure-et-Loir : 3 élus

M. BRAULT ERIC

Mme LEVACHER ELODIE

M. DUPRE JEAN-MARC.

COLLÈGE 5 c – CAISSES DE CRÉDIT AGRICOLE

1 siège à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)

1 liste en présence.

Inscrits : **64**

Nombre de votes : 49 (soit 76,56 % de participation), dont 31 votes par Internet

Votes nuls : 0

Votes blancs : 2

Suffrages exprimés : 47

A obtenu :

- Crédit agricole Val de France : 47 voix soit 100 %

Est élu :

Crédit agricole Val de France : 1 élu

M. LEFEBVRE DOMINIQUE.

COLLÈGE 5 d – CAISSES D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES ET CAISSES DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

1 siège à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)

1 liste en présence.

Inscrits : **48**

Nombre de votes : 44 (soit 91,67 % de participation), dont 26 votes par Internet

Votes nuls : 1

Votes blancs : 1

Suffrages exprimés : 42

A obtenu :

- MSA – Groupama : 42 voix soit 100 %

Est élu :

MSA – Groupama : 1 élu

M. DESVEAUX JEAN-MICHEL.

COLLEGE 5e – ORGANISATIONS SYNDICALES À VOCATION GÉNÉRALE D'EXPLOITANTS AGRICOLES OU DE JEUNES AGRICULTEURS

1 siège à pourvoir.

Scrutin de liste majoritaire à un tour (la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la totalité des sièges)

1 liste en présence.

Inscrits : **44**

Nombre de votes : 42 (soit 95,45 % de participation), dont 40 votes par Internet

Votes nuls : 1

Votes blancs : 0

Suffrages exprimés : 41

A obtenu :

- FDSEA + JA : 41 voix soit 100%

Est élu :

FDSEA + JA : 1 élu

M. GOUACHE JEAN-MICHEL.